



Mesures de protection

Le Crapaud calamite fait partie des espèces d'amphibiens rares de Suisse. Son milieu vital est soumis à de grands bouleversements. D'une part les plans d'eau s'atterrissent jusqu'à ne plus convenir à l'espèce qui les délaisse, d'autre part les animaux sont souvent ensevelis vivants lorsque ces sites sont comblés. Le Crapaud calamite n'est pas capable de survivre dans des étangs de jardins, qui ne lui offrent pas de conditions favorables durables. Sa protection incombe donc aux autorités et aux organisations de protection de la nature. Or il est difficile de maintenir les gravières dans un état favorable à cette espèce durant plusieurs années consécutives. De nos jours, l'exploitation y est tellement intensive qu'il est peu probable qu'un plan d'eau se maintienne intact durant plusieurs semaines. Dans le cas où le remblayage d'une gravière peut être évité et le maintien du site assuré, il faudra un travail continu pour préserver des conditions favorables. Ceci implique l'utilisation de machines de chantier qui doivent périodiquement débroussailler et labourer le sol et les talus et recréer des plans d'eau. Il faut également mettre en place des abris favorables tels qu'empierrements ou amas de briques ou de tuiles.

A court terme, il s'agit d'assurer le maintien des milieux favorables au Crapaud calamite (gravières, carrières et places d'armes). Pour l'instant, la création par l'homme d'habitats artificiels, souvent colonisés spontanément par le Crapaud calamite, constitue le moyen de protection le plus efficace. Toutefois, la fragmentation toujours plus forte de notre paysage et les effets d'isolement qui en découlent limitent ou annulent le succès de cette démarche. La protection durable de quelques milieux favorables ne suffit pas. Mise à part l'activité d'extraction, qui n'a pas comme but l'établissement de nouveaux milieux naturels, il manque toujours plus à notre paysage la dynamique nécessaire à l'apparition de nouveaux habitats.

A moyen terme, la mise en place de tout un réseau de milieux naturels à divers stades de succession et répartis sur l'ensemble du territoire doit être entreprise. Ces sites devront être défrichés et labourés à intervalle régulier pour retrouver leur l'aspect primaire.

A long terme, la création d'habitats primaires pour le Crapaud calamite, avec entre autres le rétablissement d'une partie de la dynamique des eaux lacustres et fluviales (crues, étiages) et la réduction massive de l'apport d'engrais est à viser. C'est le seul procédé qui puisse permettre au Crapaud calamite de survivre durablement par ses propres moyens. Et pour ce faire nous pouvons certainement compter sur son aide; il colonisera rapidement les habitats nouvellement aménagés, pour peu que l'homme lui fournisse les conditions nécessaires.



Le Crapaud calamite

Biologie et protection



Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse



Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse

Auteur: Kurt Grossenbacher
Adaptation française: Simon Capt, Philippe Fallot
Photos: Jan Ryser, Kurt Grossenbacher
Editeur: karch, Bernastrasse 15, CH - 3005 Berne
www.karch.ch
Mise en page: nulleins kommunikationsdesign, Berne
Novembre 2003 (Mars 1991)



Description

Le Crapaud calamite, *Bufo calamita* LAURENTI 1768, mesure 5 à 7 cm de long. Il est un peu plus petit que son proche parent, le Crapaud commun. Mâles et femelles ont une taille similaire. Cet anoure possède des membres postérieurs relativement courts. Il se déplace rarement en sautant, préférant marcher ou courir, ce qu'il fait avec une agilité surprenante et non sans rappeler une souris. La face supérieure est de coloration blanchâtre avec des marbrures olives, qui se transforment en grosses tâches sur les cuisses. Le dos est souvent recouvert de petites verrues rougeâtres ou orangées. Le signe distinctif de l'espèce est la fine ligne dorsale longitudinale claire (attention : cette ligne manque parfois !). La coloration de la femelle est très proche de celle du mâle, mais elle tire plus sur le vert-olive foncé. Le dessous du corps est blanchâtre chez les deux sexes, le mâle arborant une gorge bleutée. Celle-ci peut se gonfler en un sac vocal atteignant presque la taille du corps de l'animal.

Moeurs

Le Crapaud calamite a un comportement pionnier et erratique. Il devient actif dès les premières soirées clémentes de mars ou d'avril. Au crépuscule, les mâles isolés émettent un coassement puissant et métallique. Ils seront rapidement rejoints par un nombre toujours plus important de congénères pour finalement former une vraie «chorale». Ce chant peut s'entendre à des centaines de mètres par temps calme. Au moment d'émettre leur coassement, les mâles adoptent une position caractéristique, dressés sur leurs pattes antérieures en eau peu profonde, plus rarement à terre. Le Crapaud calamite ne chante jamais en nageant à la surface l'eau, comme la Rainette ou le Sonneur. Lorsqu'un mâle, un couple ou une femelle se rapproche d'un autre mâle, celui-ci court ou nage à leur rencontre et essaie de les empoigner. Les mâles saisis émettent un bref cri de libération et repoussent les concurrents avec les pattes arrière. Une fois accouplée, après quelques heures, la femelle émet un cordon simple ou double contenant plusieurs milliers d'ovules, qu'elle dépose dans les eaux peu profondes sans l'amarrer spécialement. Au moment de la ponte, les oeufs sont fécondés par le mâle.

La période de chant s'étale de la fin mars jusqu'au mois d'août. Elle est intense à la fin avril et en mai, période durant laquelle les mâles chantent toute la nuit, jusqu'au petit matin. Plus tard dans l'année, les chants ne sont émis que le soir et à l'aube. On assiste périodiquement à des phases d'activité faible ou nulle (p.ex. lorsque la température de l'eau est inférieure à 10° C). Durant l'été, les mâles chantent surtout en période de pluie. Les femelles peuvent pondre n'importe quand entre avril et août, pour autant que la température de l'eau atteigne 12° C au moins. Durant la journée, les Crapauds calamites se cachent sous des planches, des pierres plates ou des tuiles, ou dans des refuges souterrains, comme les galeries de rongeurs. Exceptionnellement, des mâles peuvent lancer quelques appels durant le jour, à partir de leur cachette.

Au cours de cette longue période de reproduction, les mâles ne restent pas constamment près de l'eau; plusieurs «vagues» de mâles s'y relayent. Les femelles n'y font généralement qu'une brève apparition, souvent qu'une nuit. Il y a donc une forte surabondance de mâles. En-dehors de la saison de reproduction, la plupart des Crapauds calamites vivent non loin des sites de ponte. Il existe très peu de données sur les moeurs terrestres de cet amphibien. Il semble que ce soient surtout les subadultes qui quittent définitivement les zones de reproduction à la recherche de nouveaux milieux favorables. A cette occasion, ils peuvent parcourir plusieurs kilomètres.

La stratégie de reproduction du Crapaud calamite repose sur l'exploitation rapide des petits plans d'eau, souvent temporaires, mais qui présentent l'avantage de se réchauffer rapidement et de ne contenir que peu d'ennemis. Les larves se développent avec une rapidité extrême et supportent sans dommage des températures de plus de 30° C. Le développement complet des larves prend 3 à 6 semaines. Ce comportement reproducteur, un peu hasardeux,

se termine souvent par la mort des oeufs ou des têtards, la gouille s'étant asséchée trop rapidement. Avec de la chance, ce sont des milliers de minuscules crapauds qui parviennent à la métamorphose. Ils mesurent 7 à 8 mm de long pour un poids d'environ 75 mg.

Habitat et distribution

L'aire de répartition du Crapaud calamite s'étend sur une bande d'environ 700 km de large longeant la côte atlantique et incluant l'Espagne, la France, le Benelux, l'Allemagne, le Danemark, la Tchéquie, la Pologne, la Russie occidentale, les pays baltes, ainsi que la Grande-Bretagne et l'Irlande.

En Suisse, le Crapaud calamite n'occupe que les régions de basse altitude du Nord des Alpes, entre Genève et Thurgovie/St-Gall, sans atteindre la vallée du Rhin en amont du lac de Constance. Il n'est abondant que dans le canton de Fribourg, dans le Grand Marais bernois ainsi que dans les cantons d'Argovie et de Zurich. Le site le plus élevé se trouve dans la région de Schwarzenburg, à une altitude de 880 mètres.

Le Crapaud calamite est fortement lié aux sites d'extraction nouvellement créés. Il s'agit avant tout de gravières, mais également de sablières et de glaisières, de carrières, de places d'armes, de chantiers et de dépotoirs, donc exclusivement de milieux secondaires, aménagés par l'homme. En tant qu'espèce pionnière, le Crapaud calamite apparaît spontanément sur des prés inondés ou dans les flaques d'eau de pluie sur les chantiers, autant de sites extrêmement labiles. Une fois qu'un plan d'eau, vieux de quelques années, se retrouve envahi par la végétation, il est délaissé par le Crapaud calamite.

L'espèce ne trouve qu'exceptionnellement des habitats primaires, comme des bancs de sable ou de gravier le long de cours d'eau non rectifiés sur le Plateau, ou sur des rives lacustres très superficielles, avec des roselières et des prairies humides clairsemées.

